

Procès-Verbal de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 février 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt sept février, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Martial MATZ, Maire.

Présents : Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN, Valérie POCARD, Gérome FASSENET

Absent excusé : Mickaël REBILLET

Secrétaire de séance : Olivier GUILLEMIN

Ordre du jour :

- **Approbation du Procès-Verbal du 27 novembre 2025**
- **Adhésion de la Communauté de Communes au SCOT du Pays Dolois**
- **Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU)**
- **Vote du Budget Primitif 2026**
- **Subvention association**
- **Tour de garde élections municipales des 15 et 22 Mars 2026**
- **Questions diverses :**

1. Approbation du Procès-Verbal du 27 novembre 2025

Il n'y a pas de remarques, le procès-verbal est approuvé par 4 voix pour.

Arrivée de Gérome FASSENET.

2. Adhésion de la Communauté de Communes au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Dolois (Délibération 001-2026))

La commune doit délibérer pour donner son avis dans un délai de 3 mois sur l'adhésion de la communauté de communes Jura Nord au syndicat Mixte du SCOT. A défaut de délibération, celle-ci serait réputée favorable.

Ce syndicat regroupe les quatre intercommunalités du Pays Dolois à savoir la communauté d'agglomération du Grand Dole et les communautés de communes du Val d'amour, de la Plaine Jurassienne et de Jura Nord. Il sera chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Ce SCOT permet de réfléchir à l'aménagement du territoire sur un plus grand bassin de vie (représentant 124 communes pour environ 86000 habitants), notamment sur le transport, le logement, ... et permettra d'être en cohérence avec le schéma régional. Les statuts ont été rédigés de manière que la communauté d'agglomération ne dispose pas de la majorité des voix. Les dépenses concernant ce SCOT seront à la charge de l'intercommunalité en fonction du nombre d'habitants.

Le Conseil municipal, après avoir échangé sur le sujet, par 5 voix pour, émet un avis favorable.

3. Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU) (Délibération 002-2026)

La Secrétaire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) remplace le compte administratif établi par le maire et le compte de gestion établi par la trésorerie.

Monsieur le Maire présente les comptes de 2025 transmis par mail avant la séance et invite les élus à poser leurs questions, *puis sort de la salle*.

Monsieur VUILLEMENOT Nicolas, prend la présidence de l'assemblée et propose au vote le Compte Financier Unique tel que résumé ci-après :

	Résultat clôture N-1	Part affectée à l'investissement N	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture N
Investissement	-3 537.-92		8 242.30	4 704.38
Fonctionnement	144 793.29	3 537.92	8 744.39	153 537.68
Total	141 255.37	3 537.92	16 986.69	158 242.06

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des exécutions budgétaires, le Conseil Municipal, par 4 voix pour approuve le compte financier unique 2025.

Monsieur le Maire reprend sa place dans l'assemblée.

4. Vote du Budget Primitif 2026 (Délibération 003-2026)

Monsieur le Maire présente l'ensemble des comptes par chapitre. Il précise que le budget a été établi en suréquilibre en fonctionnement (autorisé) et en équilibre en investissement (obligatoire).

Après avoir pris connaissance de la prévision budgétaire, par 5 voix pour, le Conseil Municipal approuve le budget tel que proposé à savoir :

BP 2026	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	229 912.00 €	86 807.38 €
Recettes	266 315.68 €	86 807.38 €

5. Subvention association (Délibération 004-2026)

Les élus prennent connaissance des nouvelles demandes de subventions reçues.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 5 voix pour, décide de reconduire le montant des subventions attribuées en 2025 à savoir de 660 €.

Associations	Montant
ADMR Cantons de Rochefort et Gendrey	200
Amicale des Donneurs de Sang DOLE et sa région	50
ANCIENS COMBATTANTS Canton de GENDREY	30
AVC FRANCE 39 JURA	50
LE SOUVENIR FRANCAIS	100
PEP 39	50
LIGUE CONTRE LE CANCER	50
SEMONS L'ESPOIR	130
Total	660

Il précise que la délibération 013-2025 n'a pas été suivi d'effet, les sommes votées seront donc versées sur le budget de l'exercice en cours.

6. Tour de garde des élections municipales

Les élections auront lieu les 15 et 22 Mars 2026. Pour cela, il convient d'organiser les bureaux de vote.

8h00-10h30	10h30-13h00	13h00-15h30	15h30-18h00
Martial MATZ	Martial MATZ	Nicolas VUILLEMENOT	Nicolas VUILLEMENOT
Mickaël REBILLET	Valérie POCARD	Gérôme FASSENET	Gérôme FASSENET
Elodie VUILLEMENOT	Patricia LACROIX	Ophélie DOS PALADARES	Nathalie REBILLET
Joël BIDAL	Romain DELIOT	Olivier GUILLEMIN	Martial MATZ

7. Questions diverses

- **Commémoration 8 mai** : à ROMAIN à 9h.
- **Vitre abribus cassée** : relance de la Communauté de Communes Jura Nord.
- **Bac à fleurs cassé** : à remplacer et à facturer à Franche Comté Balayage

Fin de la séance à 21h10.

Le Maire, Martial MATZ

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2026

Présents : Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN, Valérie POCARD, Gérome FASSETNET

Absent excusé : Mickaël REBILLET

Secrétaire de séance : Olivier GUILLEMIN

Le Maire	Signature	Le/La secrétaire	Signature
Martial MATZ		Olivier GUILLEMIN	

Délibérations :

[illegible]